



MA COMPAGNE NE VEUT PAS PAYER LE LOYER DE MA MAISON

Par **REDNECK83**, le **25/01/2013** à **19:11**

bonjour ! voila mon soucis ! j ai vecu pendant plusieurs années avec ma compagne ! j ai quitté le domicile (qui est a mon nom) fin août !! je pensais qu'en abandonnant mon domicile celui ci lui reviendrait automatiquement !! hors il n'est rien !! en effet l'agence ne m'a pas reconnu le droit d'abandon car je les avais prévenue à l'avance que je partais !! ensuite j'ai donné mon préavis pour rendre la maison !! mais comme madame vis dedans je n'ai pu le rendre !!! madame ne trouve personne pour ce porter caution qui gagne suffisamment !! et pendant tout ce temps je paye les loyers madame ne veut pas le faire !! comme je suis moi titulaire du bail !! je dois donc payer car sinon je suis poursuivi !! je voudrais savoir quel sont les moyens mis a ma disposition pour contraindre madame a payer ! comment faire pour quelle puisse garder la maison a son nom ! je suis un peu perdu a vrai dire !!! certains me disent d'aller de faire changer les serrures du fait que je sois chez moi !!! mais la police me déconseille de faire cela ! il est pas non plus concevable que je retourne vivre avec elle !!! ce que je veut c'est quelle garde la maison a son nom et tourner la page !!!

MERCI POUR VOS REPONSE !!!!

Par **dobaimmo**, le **25/01/2013** à **19:49**

Bonsoir

Vous êtes titulaire du bail.

Il fallait malheureusement se préoccuper de tout cela avant de partir.

Il faudrait voir avec l'agence pour la GRL : les agences n'aiment pas, mais cela permet en insistant, à des personnes qui ne gagnent pas beaucoup de pouvoir bénéficier d'une location compte tenu de la garantie apportée par l'état.

Mais vous ne pouvez pas leur imposer, simplement leur suggérer.

Vous pouvez aussi suggérer à Madame de partir.... mais cela aurait peut être été plus simple de discuter avant aussi.

désolé.